

Fiche de renseignements à remplir le plus précisément possible, à communiquer au SNUDI FO 67 pour que les délégués vérifient votre barème et vous informent des résultats des permutations informatisées.



SNUDI FO 67 Maison des Syndicats - 1 rue Sédillot 67000 STRASBOURG



snudi.fo67@orange.fr



03 88 35 24 22 / 06 31 08 76 78

A RETENIR :

05/11 à 12h : Ouverture des inscriptions sur SIAM (Iprof)
26/11 à 12h : Clôture des inscriptions
11/12 : Envoi des confirmations des demandes + justificatifs **OBLIGATOIRE**
11/03/26 : Résultats des permutations

NOM **Prénom**

Adresse personnelle :

Tél. perso : Portable : Adresse mail :

Syndiqué(e) au SNUDI FO : OUI NON

1/ Votre position :

en activité : Ecole Commune
 en disponibilité en congé parental en détachement en CLM/CLD

2/ Votre échelon : au 31/08/2025 **Votre corps :** Instit PE PE HC PE CE

3/ Votre ancienneté dans le département :ansmois (au 31/08/2026)

Date d'entrée dans le département :

4/ Rapprochement de conjoints séparés pour raison professionnelle ou au titre de l'autorité parentale conjointe

REMARQUE : Il y a rapprochement du conjoint quand il exerce une activité professionnelle ou est inscrit auprès du Pôle Emploi du département sollicité. Les conjoints doivent être mariés ou pacsés (au plus tard le 31 août 2025) ou concubins avec enfant(s). Il y a situation d'autorité parentale conjointe lorsque le collègue habite dans un département autre que celui de l'enfant ou lorsqu'il est scolarisé dans un autre département.

Des justificatifs seront demandés

- Demandez-vous à changer de département au titre du rapprochement de conjoint ? OUI NON
- Demandez-vous à changer de département pour vous rapprocher de votre ex-conjoint ? OUI NON
- Combien avez-vous d'enfant à charge (moins de 18 ans au 31/08/2026) ou à naître (reconnaissance anticipée au 01/01/2026) :
- Depuis combien d'année(s) êtes-vous séparé(e)..... an(s)
- Etes-vous en disponibilité ou en congé parental pour suivre votre conjoint : OUI NON
Depuis combien de temps ? an(s)
- Demandez-vous un département d'une académie qui est non limitrophe : OUI NON

5/ Renouvellement du même 1^{er} vœu :

Depuis combien d'années, sans changement ni interruption, demandez-vous votre 1^{er} vœu ? an(s)

6/ Exercice en Education prioritaire (REP/REP+/« Zone violence »** ou **« CLA »**) :**

Exercice d'au moins 5 ans (au 31/08/2026), de services effectifs et continus (plusieurs écoles possibles)

- en REP+ ou Zone violence En REP En alternance REP/REP+/zone violence
 en CLA ou POP depuis au moins 3 ans dans la même école (au 31/08/2026)

7/ Bonification au titre du handicap :

- Etes-vous bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) relevant de la RQTH en cours de validité ?

OUI NON

- Allez-vous demander une majoration exceptionnelle de 800 points au titre de la RQTH pour vous-même, votre conjoint ou votre enfant ? OUI NON

ATTENTION : des justificatifs seront demandés par l'administration

8/ Bonification au titre des centres d'intérêts matériels et moraux pour les DOM :

- Faites-vous une demande pour ce motif ? OUI NON
- Avez-vous obtenu les 600 pts l'année dernière? OUI NON

9/ Bonification spécifique Guyane :

- Faites-vous une demande pour ce motif ? OUI NON

10/ Bonification spécifique Mayotte :

- Faites-vous une demande pour ce motif ? OUI NON

11/ Demande d'affectation sur un poste à profil national (POP) ?

- Faites-vous une demande pour ce motif ? OUI NON

Indiquez vos vœux par ordre de préférence :

1-

4-

2-

5-

3-

6-

Vœux liés :

Ces vœux sont-ils liés à ceux de votre conjoint également enseignant dans le Primaire ? OUI NON

NOM et Prénom de votre conjoint :

Quel est son département d'exercice ?

Barème de votre conjoint

REMARQUES PARTICULIERES

.....

PARTIE RESERVÉE AU SYNDICAT – NE PAS REPENDRE

Numb	Intitulés	Echelon	Ancienneté (en mois)	Tranches de 5 ans	Rapprochement de conjoints/ garde alternée						Renouv. Vœu n°1	CIMM	RQTH	Bonification Guyane	Bonification Mayotte		
					Bonification RC ou APC	Enfant	Années séparation	Congé parental ou disponibilité	Majoration acad. non limitrophe	Zone violence et REP+/REP ou CLA ou POP							
Taux	Tab.1	-3 x 2/12 pts	-3 x 10 pts	150 pts	x50 pts	Tableau 2		80 pts	x 5 pts	90/45/ 27 pts	600 pts	100 ou 800 pts	90 pts	800 pts			
Total																	

RÉSULTATS

Barème retenu Pts	Département obtenu		Non obtenu	
			barème du dernier entrant dans le département souhaité :	